



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

NOTE D'INFORMATION N° 005/26/FECAFOOT/SG/DC/CCNI

Portant octroi de la Licence Nationale aux Clubs Professionnels partir de la saison sportive 2026/2027

- *Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des Ligues Spécialisées de Football ;*
- *Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs Professionnels.*

Dans le cadre de sa politique de restructuration et de modernisation du football national, la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT) informe que désormais, l'octroi de la Licence Nationale aux Clubs Professionnels sera conditionné par l'engagement d'au moins une équipe au Championnat d'Elite Jeunes.

Ce critère additionnel à l'octroi de la Licence Nationale aux Clubs Professionnels sera progressivement mis en application comme suit :

- **Elite One**, dès la saison 2026/2027 ;
- **Elite Two**, dès la saison 2027/2028 ;

Je tiens la main ferme au respect scrupuleux des présentes prescriptions.

Yaoundé, le 02 avril 2026

LE SECRETAIRE GENERAL

MANDONG Issac Noé

Ampliations :

- **PDT/FECAFOOT ;**
- **CSP en Charge suivi Compétitions ;**
- **Intéressés ;**
- **Affichage ;**
- **Chrono/Archives.**

